CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119106** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008

Raison sociale : HENZELIN MATTHIEU

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 15/06/2026

Capital : 0

17 RUE DE LA COMBE DU SAULE
25470 CHARMAUVILLERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON

Siret : 501 659 023 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4006655

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 733724920001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 733724920001

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/06/2026

Téléphone : 06 32 30 44 63 **Fax :**

Portable : 06 32 30 44 63

Responsabilité légale :
HENZELIN MATTHIEU CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : menuiseriehenzelin@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 437 370 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	18/09/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	18/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 11:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119106** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE **22/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2008
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 15/06/2026
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON

Siret : **501 659 023 00011**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4006655
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 733724920001
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 733724920001
Situation fiscale et sociale : A jour au 15/06/2026

Raison sociale : **HENZELIN MATTHIEU**

17 RUE DE LA COMBE DU SAULE
25470 CHARMAUVILLERS

Téléphone : 06 32 30 44 63 **Fax :**
Portable : 06 32 30 44 63

Site Internet :
E-mail : menuiseriehenzelin@gmail.com

Responsabilité légale :
HENZELIN MATTHIEU CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/09/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/03/2025
o Fenêtres de toit	12/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 11:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.